

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1218

présenté par
M. Favennec Becot, Mme Brenier, M. Meyer Habib, M. Ledoux, M. Morel-À-L'Huissier et
M. Vercamer

ARTICLE 7

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.